

Épreuve de culture et sciences musicales dans la série sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD) à compter de la session 2021 de l'examen du baccalauréat

Culture et sciences musicales

Sujet 0 n° 4

Le texte en bleu et/ou encadré reproduit la note de service réglementaire

Épreuve écrite

Durée : 4 heures

Objectifs de l'épreuve

L'épreuve vise à évaluer les compétences du candidat relatives à la culture musicale et artistique et à certaines composantes des techniques de la musique du programme défini dans l'arrêté du 31 juillet 2019 publié au BOEN du 29 août 2019.

Nature de l'épreuve

L'épreuve est organisée en quatre parties successives. Les durées indicatives pour chacune d'entre elles peuvent être augmentées ou diminuées de 15 minutes, le sujet précisant alors les durées modulées.

Notation

L'épreuve est notée sur 20 points, répartis en 3 points pour la première partie, 6 points pour la deuxième partie, 4 points pour la troisième partie et 7 points pour la quatrième partie.

Première partie (d'une durée indicative de 30 minutes) : relevé musical

Un extrait du répertoire enregistré, de huit à seize mesures environ, est présenté par le sujet de façon incomplète. Le candidat en prend connaissance durant 3 minutes (lecture, repérage des parties à compléter) puis cet extrait est diffusé à cinq reprises à 45 secondes d'intervalle. Le candidat doit compléter le texte (notes, rythmes, phrasés, indication des mesures, nuances, accords).

Durée de la partie d'épreuve : environ 20 minutes

Sujet : En prenant appui sur l'audition de l'extrait enregistré, vous complétez les parties manquantes signalées dans la partition jointe au sujet.

Indiquer le chiffre de la mesure

Largo

Violino I

Violino II

Viola

Bassi

tr~

Altérer une des notes ci-dessous

Appoggiature et ornement à ajouter

Notes et rythme

Appoggiature et ornement à ajouter

Notes

Notes

Nature de la cadence

Notes

Notes, rythmes et silence

tr~

Adagissimo

Ajouter une altération à l'une des notes du dernier accord afin de le rendre Parfait Majeur

Ecrire l'altération manquante

Nature de la cadence

Plan de diffusion

- Silence 1 minute
- Première écoute
- Silence 45 secondes
- Deuxième écoute
- Silence 45 secondes
- Troisième écoute
- Silence 45 secondes
- Quatrième écoute
- Silence 45 secondes
- Cinquième écoute

Au terme de cette cinquième écoute, il vous reste environ 5 minutes pour compléter votre relevé musical.

Deuxième partie (d'une durée indicative de 1 heure) : commentaire comparé de deux extraits d'œuvres enregistrées diffusés successivement à plusieurs reprises

Le sujet précise la problématique devant orienter le commentaire, celle-ci étant issue d'une des trois perspectives obligatoirement mobilisées en classe de terminale (mondialisation, diversité et identités culturelles ; hybridation des langages de la musique ; relativité des goûts, des modes et des valeurs). Les œuvres sont identifiées et ne sont pas accompagnées de leurs partitions.

Durée de la partie d'épreuve : environ 1 heure

Sujet : Sans vous y limiter, vous porterez une attention particulière à la façon dont les différents paramètres de l'écriture musicale sont mobilisés au bénéfice de compositions originales. Dans le même temps, vous comparerez les liens qu'elles entretiennent avec les œuvres du passé.

Extraits proposés :

- *La Passion selon Andreï*, Tarkowsky Quartet, François Couturier, 2011, 2'20''
- *O sacrum convivium*, Olivier Messiaen (1908-1992), 1'58''

Plan de diffusion

- Première écoute des deux extraits enchaînés
- Silence 4 minutes
- Deuxième écoute des deux extraits enchaînés
- Silence 5 minutes
- Troisième écoute des deux extraits enchaînés
- Silence 5 minutes
- Quatrième écoute des deux extraits enchaînés
- Silence 10 minutes
- Cinquième et dernière écoute des deux extraits enchaînés

Au terme de la dernière écoute, il vous reste environ 15 minutes pour terminer votre commentaire.

Troisième partie (d'une durée indicative de 1 heure) : analyse musicale d'un extrait de partition diffusé à plusieurs reprises

En réponse à un ensemble de questions présenté par le sujet, le candidat réalise une analyse approfondie d'un extrait de partition dont une interprétation est diffusée à deux reprises : une première fois 5 minutes après le début de cette partie d'épreuve et une seconde fois 20 minutes après la fin de l'écoute précédente.

Durée de la partie d'épreuve : 1 heure

- Deuxième rondeau : « À la chasse, à la chasse, Armez-vous », *Hippolyte et Aricie*, Acte IV, scène 3 (extrait), Jean-Philippe RAMEAU (1683-1764), 1'38''
Durée : 1'34''

1. En vous fondant sur les écritures harmoniques utilisées et les *tempi*, vous distinguerez les grandes sections de cet extrait. Vous préciserez la nature particulière de leurs ponctuations terminales (tonalités et natures des cadences).
2. Vous relèverez ce qui distingue ces grandes parties dans leurs écritures mélodiques et rythmiques pour souligner le sens du texte et de l'action scénique.
3. Vous procéderez à une analyse des parties instrumentales en distinguant leurs présences et leurs fonctions pour créer des dynamiques, des oppositions ou des contrastes dans le déroulé sonore.

Plan de diffusion

- 5 minutes après le début de cette partie d'épreuve : première écoute de la pièce
- 30 minutes après le début de cette partie d'épreuve : deuxième et dernière écoute de la pièce
- Temps restant : environ 25 minutes

Quatrième partie (d'une durée indicative de 1 heure 30) : histoire de la musique et des arts

Cette partie d'épreuve porte, sans limitation d'époque ou de pays, sur les grandes lignes de l'histoire des faits et des idées concernant la musique. Le sujet présente un bref texte que le candidat est amené à commenter et discuter en réponse aux questions qui lui sont posées.

Durée de la partie d'épreuve : environ 1 heure et 20 minutes

Sujet :

« Le fossé qui sépare aujourd'hui le compositeur du public n'existe pas à l'époque baroque. Les compositeurs écrivent tout naturellement dans un langage qui était « moderne » en son temps. Ils ne craignent pas – comme le font parfois les compositeurs contemporains – que leur génie ne soit reconnu que bien après leur mort. Et les aristocrates et les patriciens ont alors une culture musicale qui leur permet de suivre toutes les innovations musicales de l'époque. L'intelligence musicale semble une chose naturelle, encore que réservée à un petit nombre. [...]

Il ne vient pas à l'idée d'un compositeur d'écrire « au niveau » de l'auditoire, non plus que d'écrire pour la postérité. Bach compose ses œuvres pour les différentes circonstances de l'année liturgique et il y met le meilleur de lui-même. Et c'est précisément parce que Bach écrit aussi savamment et « artificiellement » que sa musique n'est pas d'une époque mais de tous les temps. »

Manfred F. Bukofzer, *La musique baroque*, Ed. Claude Lattès, 1982

En vous appuyant sur cette analyse de Manfred Bukofzer, sur votre connaissance de la musique baroque et sur celle de la vie musicale aujourd'hui, vous décrierez les caractéristiques qui, d'après vous, spécifient la façon dont les musiciens, compositeurs et interprètes, développent leurs démarches de création.